



TARTEGNIN
Pays du bon vin

BULLETIN D'INFORMATIONS



Automne - hiver 2018-2019

Édité par la Municipalité de Tartegnin

Site internet www.tartegnin.ch

Billet de la Syndique

La nouvelle commission d'animations locales est maintenant active

Elle est formée de :

Mme Irène Munier pour la société de Jeunesse.

Mme Nicole Déruaz pour la société de Tir.

Mmes Veronica Evans et Danielle Collomb pour les B'Rôdeuses.

Mme Tanja Duc pour les habitants.

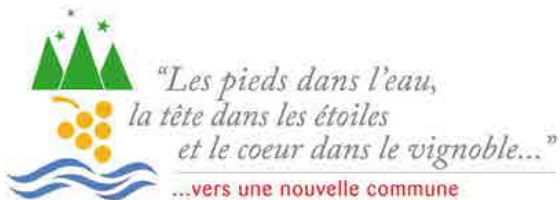
M. Serge Dentan pour le groupement des vignerons.

La Municipalité remercie toutes ces personnes qui se sont engagées pour organiser des manifestations afin de permettre aux Tartevinois de se rencontrer et de passer un moment convivial au sein du village. La Municipalité sera bien sûr partenaire et soutien des activités proposées.

La commission d'animations organisera la décoration du village avec les fenêtres de l'Avent.

Elle organisera également une soirée festive « Un pied dans l'hiver » le 21 décembre dès 19h00.

Voir détails à la page 10 de ce bulletin d'informations. J'espère que vous ferez bon accueil à ces deux événements montrant ainsi votre attachement aux activités villageoises.



Côté fusion les choses vont bon train

La convention de fusion est en voie de finalisation. Elle est issue des discussions des 10 groupes de travail et étudiée par les membres des Municipalités d'Essertines-sur-Rolle, de Rolle et de Tartegnin, guidés par notre chef de projet M. Olivier Mayor. Durant cette fin d'année nous allons travailler sur les règlements de nos différentes communes.

La Convention, une fois prête, sera présentée à la population au printemps 2019. Vous recevrez un courrier d'invitation pour participer à la séance de présentation de cette convention.

J'espère que vous viendrez nombreux que vous soyez partisans, adversaires ou que vous ayez encore des doutes face à ce projet qui est, votre Municipalité en est certaine, une solution d'avenir pour Tartegnin.

Au plaisir de notre prochaine rencontre et belle fin d'année.

Marlyse Dentan, Syndique

Souper de soutien Gaulois

13 Octobre - 18h30 apéro

Gratin dauphinois
Sanglier
Salade
Café - Dessert

Suivi d'un bar ambiance



Chic! Chic!
Des sangliers!

A GOGO!



35.- par personne
1.- par année jusqu'à 12 ans

Abri PC de Tartegnin

Inscription: 079.537.51.72
Organisation: Jeunesse de Tartegnin

LOTO



Société d'Artillerie
Lausanne

GILLY le dimanche 21 octobre 2018

DECHETTERIE

Horaires d'hiver :
du 28 octobre 2018 au 31 mars 2019
samedi de 09h30 à 11h30



Vu pour vous

SADEC'ouverte du mois de septembre 2018 : COMBATTRE LES IDEES RECUES

« Les bouteilles à boissons en PET recyclées ne peuvent servir qu'à fabriquer des produits de moindre qualité »

Faux ! Les bouteilles à boissons en PET collectées sont utilisées à 63% pour devenir ce qu'elles ont déjà été : de la matière première pour produire de nouvelles bouteilles à boissons en PET. Il est ainsi possible de réaliser un cycle de recyclage des bouteilles fermé en Suisse. Le reste des matériaux collectés est utilisé sur les marchés secondaires, par exemple comme matériau d'emballage, textile ou matériau de remplissage.

DECHETS ENCOMBRANTS



Définition :

Il s'agit de déchets urbains incinérables trop volumineux pour un sac à poubelle de 110 lt ou dont les dimensions sont supérieures à 60 cm et qui nécessitent un broyage avant leur incinération, tels que matelas, moquettes, petit mobilier, ...

Que deviennent les déchets encombrants ?

Ces déchets subissent le même traitement que les ordures ménagères. Ils sont acheminés vers le site des Cheneviers, à Genève.

Le recyclage de vieux vêtements préserve l'environnement

TEXAID a collecté plus de 36 000 tonnes de vêtements usagés en Suisse et économisé à l'environnement 180 millions kUCE. Cela correspond par exemple à une économie de 540 millions de kilomètres parcourus en voiture.

CAPSULES NESPRESSO

Avec le nouveau sac de recyclage gratuit de Nespresso, vous pouvez tout simplement déposer vos capsules Nespresso usagées dans le compartiment annexe de votre boîte aux lettres. Du lundi au vendredi, sans commande préalable, votre facteur les ramasse ensuite pendant sa prochaine tournée de distribution.

SACS TAXES

Nous vous informons que la couleur des sacs taxés sera légèrement modifiée, ceci afin de pouvoir intégrer une plus grande part de matière plastique recyclée dans sa fabrication. L'aspect extérieur sera un peu plus terne, mais cela n'aura pas d'incidences sur la résistance et la qualité des sacs.

Bien entendu, les sacs actuels restent valables et peuvent être utilisés jusqu'à épuisement des stocks.

En outre, dans le cadre de sa nouvelle stratégie commerciale, la Poste a décidé de cesser la vente des sacs taxés dans ses différents offices postaux.

SAPIN DE NOEL

Cette année, la Municipalité a décidé de vous offrir votre sapin de Noël contre un don que vous ferez en faveur du Téléthon.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir commander votre sapin directement au bureau communal

(greffe@tartegnin.ch ou 021 825 22 72) **jusqu'au 15 novembre 2018.**

Vous avez le choix entre 2 grandeurs : environ 100 à 150cm ou environ 150 à 200cm.

Vous pourrez venir chercher votre sapin commandé lors du Téléthon qui se déroulera le samedi 8 décembre 2018.



TELETHON 

Le samedi 8 décembre 2018,

de 9h00 à 12h00 à la DECHETTERIE,

les anciens pompiers de Tartegnin vous offriront la raclette, distribueront les sapins de Noël qui auront été commandés au préalable et récolteront des dons pour le Téléthon.



CONSEIL GENERAL

La prochaine séance du Conseil général se déroulera le

Jeudi 13 décembre 2018 à 19h00.

Tous les Conseillers sont invités à partager un repas après la séance du 13 décembre prochain.

Les demandes d'assermentation sont à adresser directement à Monsieur Michaël Duc, Président, au 079 304 35 38 ou par courriel (conseil@tartegnin.ch).

BOIS DE FEU



Comme chaque année, vous avez la possibilité de commander du bois de feu par l'intermédiaire de l'AGFORS.

Vous trouverez le bulletin de commande sur le site internet de la commune (www.tartegnin.ch), rubrique « Actualités » ou sur demande au bureau communal.



DECORATIONS DE L'AVENT

Afin d'égayer les soirées de décembre, du 1er au 24 décembre, une porte, un balcon ou une fenêtre seront décorés spécialement.

Contribuez à cet événement et laissez s'exprimer votre créativité en vous inscrivant auprès de Nicole Déruaz, chantailles@bluewin.ch ou au 079 243 21 16, **d'ici au 30 octobre 2018.**

Commission d'animations

UN PIED DANS L'HIVER

Pour accueillir l'hiver, vous êtes conviés à une soirée festive

le vendredi 21 décembre 2018 dès 19h00

sur la place de jeux ou à l'Abri communal en cas de pluie.

Venez déguster des châtaignes grillées, de la soupe, du thé et du vin chaud.

Des cornets de friandises seront offerts aux enfants.

Vos pâtisseries seront également appréciées.

Diverses animations agrémenteront la soirée: feu d'artifice, karaoké collectif et spectacle son et lumière.



BUREAU COMMUNAL



Nous vous informons que le bureau communal **sera fermé du lundi 24 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019.**

Il sera ouvert dès le lundi 7 janvier 2019.

Rappel des horaires d'ouverture :

Lundi de 15h00 à 18h00 et mercredi de 09h30 à 11h30

Nous vous remercions de votre compréhension.



ON BRÛLE LES SAPINS

Le **samedi 5 janvier 2019 dès 11h00,**
vous pourrez venir faire brûler vos sapins de Noël
à la déchetterie.

Vous êtes invités à partager le verre de l'amitié et
à déguster des saucissons cuits dans le feu.

Le véhicule communal passera dès **10h00 pour récolter les sapins que vous ne pouvez pas transporter.**

Il n'est jamais trop tard pour payer 1/2 prix.

Labonnement demi-tarif découverte est valable
2 mois dans toute la Suisse au prix de CHF 33.
Pour profiter de cette offre réservée aux habitants
de la région, rendez-vous du 18 septembre au
29 octobre 2018 dans un guichet des transports
publics du district avec le bon téléchargé sur
regiondenyon.ch/demi-tarif



Région
de Nyon

L'avantage des idées communes